



## **Déclaration de Position conjointe** (en date du 09.09.2005)

### **L'Influenza aviaire**

#### **Sa signification pour la conservation de l'avifaune et le rôle de la chasse**

Niels KANSTRUP, *Président* de la Commission des Oiseaux Migrateurs du **CIC\***

Yves LECOCQ, *Secrétaire Général* de la **FACE\***

Le virus de l'Influenza aviaire (IA) est connu pour être la cause d'épidémies mortelles en volaille domestique de même que chez les oiseaux sauvages et a été identifié dans différentes parties du monde. Depuis le milieu des années '90, une attention accrue a été accordée aux infections par l'IA, du fait qu'il a été démontré que le sous-type hautement pathogène HP-H5N1 du virus, peut infecter l'homme, ce qu'il a fait dans différents pays du sud-est de l'Asie depuis 1997.

Récemment, le sous-type HP-H5N1 a été identifié dans de la volaille et des oiseaux sauvages dans le sud-ouest de la Sibérie, très loin des endroits où il avait été trouvé auparavant (la Chine et le sud-est de l'Asie), indiquant un déplacement significatif du virus vers l'ouest.

Le fait que des espèces d'oiseaux migratrices, tel que des canards, oies, cormorans et mouettes, ont été infectées, semble étayer l'hypothèse selon laquelle des oiseaux migrateurs peuvent constituer un réservoir et, à côté d'autres vecteurs, être une source possible de diffusion du virus H5N1 sur de grandes distances.

L'IA aurait pour résultat une mortalité significative sur les populations d'oiseaux sauvages (aspect écologique) et de sérieuses conséquences pour la production commerciale de volaille domestique (aspect économique). Le sous-type H5N1 constitue en outre un sérieux risque potentiel pour l'homme (aspect santé publique). C'est pourquoi, dans l'immédiat, il est nécessaire que les acteurs et parties concernés, à tous niveaux, surveillent la situation de manière à détecter et mesurer la propagation, et que des mesures appropriées soient prises là où cela s'avère nécessaire afin de réduire le risque de transmission de l'IA.

L'OMS, la FAO, l'OIE, et l'UE surveillent déjà la situation de très près, et d'autres organisations et institutions – en particulier *Wetlands International*, *BirdLife International*, les Secrétariats de l'AEWA et de la CMS, de même que le CIC (avec l'appui de la FACE) – prennent part à ce processus.

\* Niels KANSTRUP, *Président* Commission « Oiseaux Migrateurs »  
**CIC** – *Conseil International de la Chasse et de la Conservation du Gibier*  
[nk@jaegerne.dk](mailto:nk@jaegerne.dk) ° [www.cic-wildlife.org](http://www.cic-wildlife.org)

\* Dr. Yves LECOCQ, *Secrétaire Général* de la **FACE**  
*Fédération des Associations de Chasse et Conservation de la Faune Sauvage de l'UE*  
[ylecocq@face-europe.org](mailto:ylecocq@face-europe.org) ° [www.face-europe.org](http://www.face-europe.org)

La situation peut être *actuellement* résumée comme suit:

1. Il n'y a pas de cas confirmés de l'IA HP-H5N1 à l'Ouest du Mont Oural.
2. Il n'y a pas de preuve directe que les oiseaux migrateurs sont le vecteur de dispersion de la maladie. Les oiseaux sauvages seraient davantage à considérer comme des victimes que comme une menace.
3. Certains pays européens ont pris des mesures pour interdire ou restreindre l'élevage de volaille en plein air afin de diminuer le risque d'infections par des oiseaux sauvages.
4. L'UE et ses Etats Membres sont vigilants et intensifient le suivi et la surveillance, mais considèrent de manière générale que le risque que des oiseaux sauvages amènent l'IA en Europe (de l'Ouest) reste faible, voire pratiquement inexistant.
5. Le CIC, la FACE et d'autres organismes ayant un intérêt particulier pour les oiseaux sauvages sont vigilants et continuent de suivre la situation de très près.

La Commission « Oiseaux Migrateurs » du CIC participe (également au nom de la FACE) à une « *task force* » internationale (avec *Wetlands International*, AEWA, CMS, RAMSAR et *BirdLife International*) avec comme objectif à court terme de:

- Suivre la situation;
- Encourager la recherche et la surveillance appropriées;
- Rassembler des informations pertinentes sur le rôle d'oiseaux sauvages dans l'épidémiologie de l'IA;
- Eviter que des oiseaux sauvages soient injustement accusés et éviter ainsi que des mesures non justifiées soient prises pour limiter / interdire l'utilisation durable d'oiseaux et de leurs habitats;
- Positionner les chasseurs en tant qu'acteurs qualifiés à tous les niveaux.

Que peuvent faire les chasseurs et leurs organisations?

1. Actuellement, il ne semble pas y avoir de raison pour les chasseurs d'oiseaux de s'inquiéter outre mesure vis-à-vis d'un risque négligeable de s'infecter en manipulant ou en consommant des oiseaux chassés. La chasse peut donc de manière générale se poursuivre comme d'habitude. Il est toutefois conseillé aux chasseurs d'appliquer scrupuleusement toute réglementation ou recommandation provenant des autorités compétentes sur les risques d'infection ou de diffusion de l'IA.
2. Par leurs activités sur le terrain, les chasseurs peuvent aider à détecter des éventuels cas de mortalité ou de comportement anormal, ou tout autre signe d'infection, de même que mettre à la disposition des autorités des échantillons d'oiseaux prélevés à la chasse pour des programmes de surveillance.
3. Au niveau national, les organisations de chasseurs devraient encourager et si possible assister les autorités compétentes à intensifier le suivi, la recherche et la collaboration internationale, de même qu'à développer des actions appropriées pour remédier à la situation.

Le CIC et la FACE continueront de suivre de près le développement général de la situation de l'IA et d'assurer une coordination internationale de même que la mise à disposition de ressources pour une recherche et un suivi appropriés.